

Rhône-Alpes Région

Jean-Jack QUEYRANNE

Président du Conseil régional

Ancien Ministre

Monsieur Jean-Patrick GILLE

Député

Assemblée Nationale

126 rue de l'université

75355 PARIS 07 SP

Nos réf. : CAB 14 | 3190 C0111

Lyon, le 13 juin 2014

Monsieur le Député,

Il y a quelques jours, le chef du gouvernement vous a confié une mission aussi délicate que profondément nécessaire : « répondre à certaines inquiétudes exprimées sur la situation des intermittents du spectacle ».

Partout grandit l'inquiétude de professionnels de la culture qui contestent l'accord UNÉDIC signé par les partenaires sociaux le 22 mars dernier. Cet accord ignore les propositions de réforme constructives et chiffrées qui avaient été formulées par le comité de suivi parlementaire et les organisations professionnelles. Il comporte des dispositions injustes qui affectent particulièrement les salariés les plus précaires et les structures les plus fragiles.

Ce sont précisément ces acteurs culturels qui assurent le maillage artistique de notre territoire, et permettent l'émancipation, l'éducation, la réflexion ou plus simplement le vivre ensemble.

Aujourd'hui, alors que s'ouvre la saison des festivals, cette vive inquiétude conduit de plus en plus d'intermittents, et des professionnels du spectacle solidaires, à se mettre en grève. En Rhône-Alpes, des représentations sont annulées à l'Opéra de Lyon et aux Nuits de Fourvière. La tenue de plusieurs festivals est menacée, comme les Fêtes nocturnes de Grignan ou le Festival Jazz à Vienne. L'annulation serait un désastre économique pour ces territoires qui bénéficient, généralement, de coefficients multiplicateurs, en termes de retombées économiques, oscillant entre 4 et 13.

Au-delà du manque à gagner pour l'économie locale, l'annulation de ces festivals mettrait en péril leur pérennité même. En effet, dans un contexte budgétaire très tendu, les collectivités publiques ne pourront pas, comme elles l'avaient fait pour partie en 2003, aider les festivals et structures culturelles à passer ce cap difficile.

Enfin, dans un climat social très tendu, je crains que le désarroi profond de ces professionnels de la culture, allié à celui de tous les « précaires », ne cède le pas à la violence.

En tant que président d'une grande région qui compte 50 000 emplois culturels – soit plus que la chimie ou l'automobile -, je tiens à vous rappeler l'urgence qu'il y a à trouver une voie d'apaisement.

Il est urgent de corriger les effets négatifs, pour les professionnels de la culture, de l'accord UNÉDIC du 22 mars, et de proposer des solutions effectives et stables pour protéger les plus précaires des intermittents.

Dans cette optique, il importe que la négociation à venir, tripartite cette fois puisqu'elle associera l'Etat au patronat et aux syndicats, soit animée par un véritable souci de justice sociale et de préservation des capacités de création de notre pays.

Cette négociation abordera les questions, essentielles, de la précarité du secteur et de la lutte contre les abus.

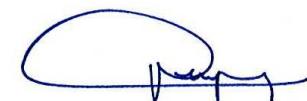
Contrairement à la logique des assurances privées, la philosophie de notre système de protection sociale, né du Conseil national de la Résistance, consiste à ne pas faire payer davantage ceux qui sont le plus exposés aux risques de la maladie, de la dépendance ou de la précarité.

Dans cet esprit, les plus hauts cachets devraient donc contribuer davantage au régime de l'assurance chômage, par une augmentation du plafond actuel de l'assiette de cotisations.

Concernant les abus, il importe de sortir du système les « permittents », ces personnels employés comme intermittents alors qu'ils occupent des postes réguliers (notamment dans chaînes de télévision et les grosses structures de production audiovisuelles) en requalifiant leur contrat en CDD ou en CDI.

Vous le savez fort bien, les pistes de réforme du système de l'intermittence qui permettent de conjuguer justice sociale et efficacité économique ne manquent pas.

En espérant que vous obtiendrez le plein succès dans votre mission, je vous prie d'agréer, monsieur le Député, l'expression de mes salutations les meilleures.



Jean-Jack QUEYRANNE